



EN BREF :

- Messages importants.
- Remerciements.
- À l'agenda.
- Délais avant la récolte.
- Développement et degrés-jours.
- En cas de grêle.
- Délavement et résistance.
- Maladies observées, actions de prévention.
- Insectes et interventions.
- Références.

## MESSAGES IMPORTANTS

**Cet avertissement devrait être le dernier de la saison 2011.**

**Cependant, nous continuons à faire nos observations au champ et, si un problème particulier devait survenir, un avertissement serait émis rapidement.**

De retour en 2011, la [collecte de pesticides périmés](http://www.agrireseau.qc.ca/argeneral/documents/AfficheRecuperationPesticide2011BR.pdf) aura lieu à 11 endroits du 6 au 23 septembre prochain. Pour connaître les lieux de récupération, veuillez consulter le site internet suivant : <http://www.agrireseau.qc.ca/argeneral/documents/AfficheRecuperationPesticide2011BR.pdf>.

## REMERCIEMENTS

Comme cet avertissement est probablement le dernier de la saison 2011, j'en profite pour remercier tous les conseillers membres du réseau RAP vigne qui, semaines après semaines, m'ont fourni leurs observations terrain afin que je puisse rédiger les avertissements. Aussi, je tiens à remercier tous ceux d'entre vous qui, à l'occasion, m'avez aussi fourni des observations et ou des commentaires afin de rendre les avertissements plus représentatifs des différentes régions et situations viticoles du Québec.

**Bonne continuation et bonne fin de saison!**

## À L'AGENDA

**Irrigation** : il est important d'irriguer les nouvelles plantations puisque très peu de pluie efficace est tombée dernièrement. Plusieurs endroits ont été « victimes » d'orages violents avec de fortes précipitations. Malgré la quantité importante de pluie reçue rapidement, cette eau est peu utile, car elle « frappe » le sol sans y pénétrer et, en plus, elle délave rapidement vos couvertures fongiques!!!

**Filets** : pour ceux d'entre vous qui en installent, cette opération sera à prévoir pour bientôt dans les secteurs les plus chauds. En effet, jeudi le 28 juillet dernier, des premiers changements de couleur ont été observés sur des grappes de Maréchal Foch. Si vous n'êtes pas prêts, les oiseaux, eux, le seront!

**Rendement et qualité** : pour ceux d'entre vous qui opteront pour plus de qualité au niveau des fruits que de rendement total, le dégrappage devrait être mis à l'agenda pour bientôt. Malheureusement, aucune donnée technique n'est disponible pour connaître le nombre de grappes à laisser par plant. On tentera d'établir un équilibre entre la quantité de feuilles et le nombre de grappes. Trop de grappes pour pas assez de feuilles résulteront en des fruits de plus petit calibre.

### DÉLAIS AVANT LA RÉCOLTE DES FONGICIDES

Malgré que la récolte nous semble encore lointaine, il faut commencer à regarder les délais avant la récolte des produits utilisés.

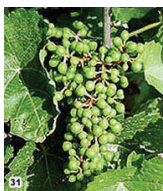
Protectants					
Nom	maladies visées	Délai (jour)	Nom	maladies visées	Délai (jour)
GAVEL	1	66	CAPTAN	4,5	7
POLYRAM	1,4	45	FERBAM	4	7
DIKAR	1,2	30	MAESTRO	1,4,5	7
DITHANE	1	30	SUPRA CAPTAN	1,4,5	7
MANZATE	1	30	CUIVRE	1,2,4	1
PENNZOZEB	1	30	FOLPAN	1,4,6	1
SOUFRE	2	21	MILSTOP	2	0
QUINTEC	2	14	SERENADE	2,3	0
VIVANDO	2	14			
Curatifs					
Nom	maladies visées	Délai (jour)	Nom	maladies visées	Délai (jour)
ROVRAL	3	ND	PRISTINE	1,2,3,4,6	14
RIDOMIL	1	66	REVUS	1	14
PRESIDIO	1	21	SOVRAN	1,2,4	14
FLINT	2,4	14	INSPIRE	2	7
LANCE	2	14	SCALA	3	7
NOVA	2,4	14			

- 1 : Mildiou
- 2 : Blanc
- 3 : Moisissure grise
- 4 : Pourriture noire
- 5 : Excoriose
- 6 : Anthracnose



# DÉVELOPPEMENT ET DEGRÉS-JOURS

## Stades phénologiques observés selon l'échelle de Lorentz



31 : Baies de la taille d'un pois  
(7 à 10 mm).



33 : Fermeture de la grappe



35 : Véraison

## Moyenne des degrés-jours (°C) en base 6 accumulés depuis la pousse verte et stades phénologiques observés des vignes selon les régions

Région	Pour le suivi du blanc		Stades phénologiques observés au champ
	Date approximative de la pousse verte (stade 6)	Moyenne des degrés-jours depuis la pousse verte	
Bas-Saint-Laurent : Trois-Pistoles	6 juin	603,7	-
Capitale-Nationale : Cap Tourmente, Château-Richer, Saint-François	28 mai	840,43	31 à 33 (27 juillet)
Centre-du-Québec : Saint-Wenceslas, Tingwick	17 mai	1020,95	33 (1 août)
Chaudière-Appalaches : Boyer Nord, Saint-Flavien, Scott	27 mai	842,27	31 à 33 (27 juillet)
Estrie : Lennoxville, Magog, Richmond	17 mai	970,1	33 (1 août)
Lanaudière : Barrage Saint-Didace, Joliette, Lanoraie	18 mai	1017,06	33 (30 juillet)
Laurentides : La Macaza, Mirabel, Oka	16 mai	1017,63	33 (2 août)
Montérégie-Est : Barrage Choinière, Brome, Farnham, Frelighsburg, Granby, Marieville, Philipsburg Saint-Hyacinthe, Sorel, Sutton, Varennes, Verchères	13 mai	1088,79	33 à 35 (2 août)




Région	Pour le suivi du blanc		Stades phénologiques observés au champ
	Date approximative de la pousse verte (stade 6)	Moyenne des degrés-jours depuis la pousse verte	
Montérégie-Ouest : Côteau-du-Lac, Hemmingford, Huntingdon, L'Acadie, Saint-Bernard-de-Lacolle, Sainte-Clothilde, Sainte-Martine, Valleyfield	12 mai	1127,25	33 à 35 (2 août)
Outaouais : Cheneville, Luskville, Montebello	17 mai	1007,83	33 (24 juillet)
Saguenay–Lac-Saint-Jean : Lac Sainte-Croix, Saint-Prime, Jonquière	3 juin	726,53	31 (22 juillet)

Données provenant d'Agrométéo, une initiative conjointe du MDDEP, du MRNF et d'AAC.

## EN CAS DE GRÊLE

Attention, la période des orages violents et des risques de grêle est commencée! Certains vignobles en ont été victimes à divers niveaux. Les blessures causées aux fruits représentent une excellente porte d'entrée pour plusieurs maladies, dont la pourriture blanche.

Cette pourriture blanche (*Coniella diplodiella*), aussi appelée rot blanc ou Coître de la vigne, pourrait se développer sur les baies après la véraison si celles-ci sont blessées. Les insectes et tous les agents, dont la grêle, qui peuvent causer des blessures aux raisins favoriseront le développement du champignon. Ce dernier se développe sur les blessures et provoque le dessèchement des raisins. Un traitement au cuivre , au folpet ou au captane dans les 24 heures suivant l'évènement protégera les baies. Dépassé 24 heures, le traitement n'est plus efficace; le champignon a eu assez de temps pour infecter les fruits.

## DÉLAVEMENT & RÉSISTANCE

Pour un rappel concernant le délavement et les risques de développement de résistance, vous pouvez consulter l'avertissement No 12 du 21 juillet 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a12vig11.pdf>).

## MALADIES OBSERVÉES, ACTIONS DE PRÉVENTION

Toutes les maladies (anthracnose, blanc, mildiou, pourriture noire et pourriture grise) ont été observées et ou sont présentes sur différentes parties de la vigne dont sur les fruits de la prochaine récolte. Jusqu'à maintenant, les traitements effectués en protection ont donné de bons résultats selon les observations rapportées par les conseillers de terrain. Par contre, pour les vignobles dont certains traitements ont été retardés ou oubliés, diverses maladies sont en évolution et doivent être surveillées de près. Les observations et la protection sont donc de mise. Heureusement que certains produits sont efficaces contre plusieurs maladies; vous pouvez consulter le bulletin d'information No 05 du 7 juillet 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b05vig11.pdf>) pour obtenir des renseignements à ce sujet.



## Brenner ou rougeot parasitaire

Les traitements préventifs faits contre le mildiou ou le blanc réprimerait ce champignon. Pour plus d'information concernant cette maladie, référez-vous à l'avertissement **No 07** du 13 juin 2008 disponible à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07vig08.pdf>.

## Pourriture grise

**Plus les baies avancent en maturité, plus elles deviennent sensibles à la nourriture grise. Mieux vaut prévenir avec des traitements en protection avant la fermeture de la grappe (stade 33) que d'essayer de guérir tardivement la maladie avec des traitements en éradication!**

Pour les vignobles sous régie biologique 🐞, le SERENADE est homologué pour lutter contre cette maladie. Le cuivre 🐞 appliqué en protection contre le blanc pourrait aussi avoir une certaine efficacité. Pour plus de détails, référez-vous à l'avertissement **No 11** du 14 juillet 2011 à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a11vig11.pdf>.

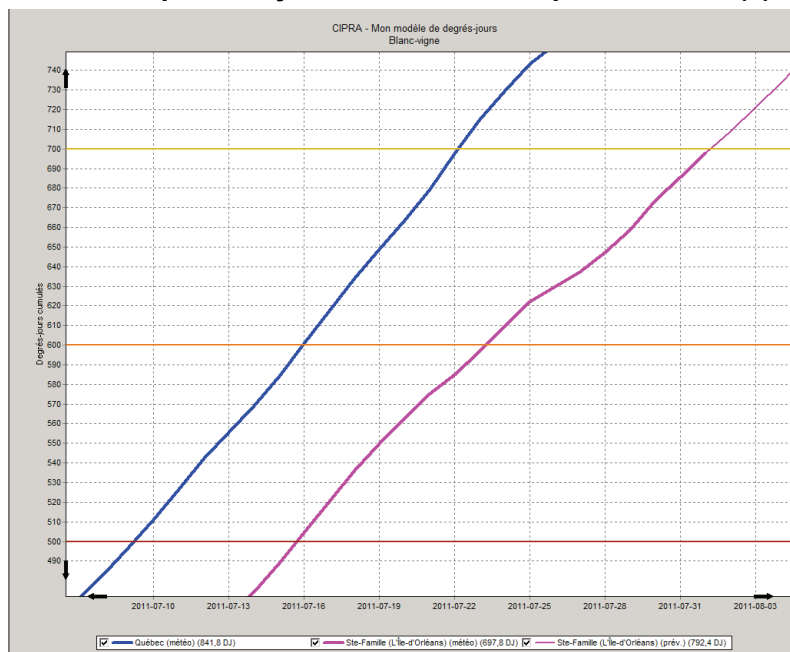
Il faut porter une attention particulière aux produits appliqués pour protéger le vignoble contre ce champignon. En effet, il s'adapte facilement et la résistance aux produits systémiques (ELEVATE, PRISTINE, ROVRAL, SCALA et VANGUARD) peut apparaître rapidement. Faites une bonne rotation des produits (matières actives) durant une même saison et entre les saisons si possible.

## Blanc

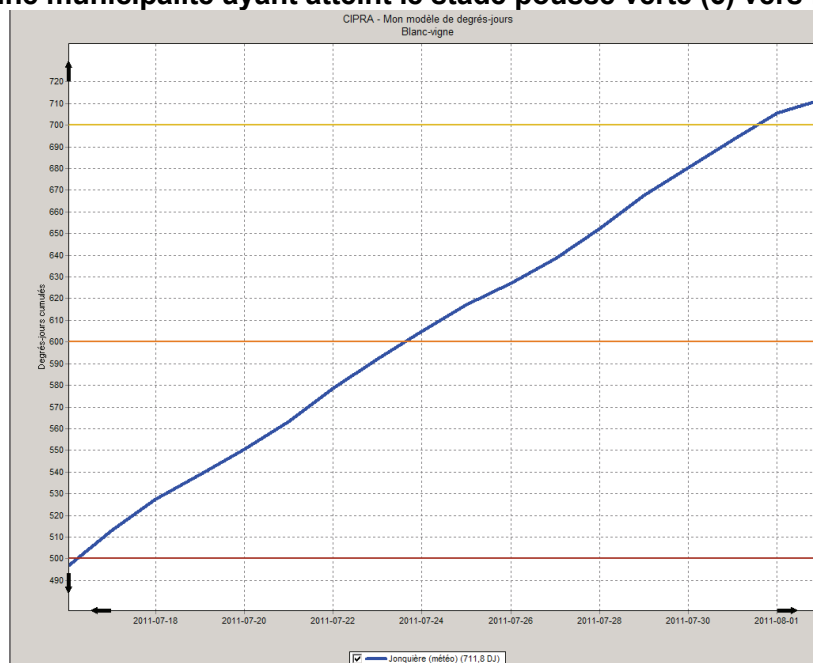
Toutes les régions ont maintenant atteint le seuil de 700 degrés-jour en base 6. La protection contre le blanc dans les vignobles devra être ajustée en fonction des précipitations (lessivage = 20 à 25 mm de pluie, attention lors d'orage violent) et du développement des grappes.

Pour plus d'information sur le cycle du blanc, consultez le document intitulé « [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec](#) ».

### Exemple du modèle pour le blanc, saison 2011, créé par CIPRA (degrés-jours base 6), pour différentes municipalités ayant atteint le stade pousse verte (6) vers le 26 mai



## Exemple du modèle pour le blanc, saison 2011, créé par CIPRA (degrés-jours base 6), pour une municipalité ayant atteint le stade pousse verte (6) vers le 3 juin



## INSECTES OBSERVÉS ET INTERVENTIONS

Pour les interventions contre le **phylloxéra**, référez-vous à l'avertissement **No 08** du 22 juin 2011 à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a08vig11.pdf>. À certains endroits, un 2e traitement peut-être nécessaire. Aussi, l'essimage vous donnera aussi un bon coup de pouce contre cet insecte lorsque des conditions difficiles de traitements sont présentes telles plusieurs générations en même temps.

Malgré le peu de captures de papillons mâles de **tordeuse de la vigne** dans les pièges à phéromone, des dégâts sur fruits sont rapportés dans les régions des Laurentides et de la Montérégie. Ne traitez que si vous avez un historique de dégâts au vignoble tôt en saison. Il est possible de dépister la présence de glomérules sur les inflorescences depuis le stade 17 (boutons floraux séparés). Plusieurs produits sont homologués et efficaces en régie conventionnelle pour se protéger de la tordeuse (voir le document « **VIGNE, Guide de protection 2011** »). En régie biologique 🐞, la confusion sexuelle à l'aide de phéromone et le DIPEL sont homologués contre ce ravageur.

Quelques traitements ont été recommandés localement contre le **scarabée japonais**. Selon les endroits, la pression de l'insecte varie de légère à forte (quelques individus par plants à plus de 20). Si vous devez intervenir, nous sommes dans la principale fenêtre d'intervention pour l'atteindre soit de la fermeture de la grappe jusqu'à la véraison (stades 33 à 35). Deux produits sont homologués en régie conventionnelle contre ce ravageur soit ASSAIL et IMIDAN. Cependant, les délais de réentrée de ces produits sont assez longs soit de 5 à 13 jours pour l'ASSAIL selon les opérations à faire (référez-vous à l'étiquette pour les détails) et de 14 jours pour l'IMIDAN.



## DOCUMENTS ET RÉFÉRENCES

- [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec.](#)
- [Guide d'identification des principales maladies de la vigne.](#)
- [SAgE pesticides](#) : information sur les produits homologués dans la vigne, sur les délais de réentrée et ceux avant la récolte, sur les indices de risque sur la santé (IRS) et l'environnement (IRE), etc.
- Bulletin d'information « [Spécial phytoprotection bio](#) » du 14 mai 2010.
- [VIGNE, Guide de protection 2011](#) : [http://www.agrireseau.qc.ca/petitsfruits/documents/Protect\\_vigne\\_11\\_web.pdf](http://www.agrireseau.qc.ca/petitsfruits/documents/Protect_vigne_11_web.pdf).
- [Iriis Phytoprotection](http://www.iriisphytoprotection.qc.ca/Default.aspx) <http://www.iriisphytoprotection.qc.ca/Default.aspx> : Pour une aide au diagnostic des problématiques rencontrées : maladies, insectes, phytotoxicité et autres, Inscription gratuite.

## BONNE VENDANGE

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE  
KARINE BERGERON, agronome – Avertisseure  
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ  
109, rue Saint-Charles, bureau 1,01B, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 2C2  
Téléphone : 450 347-8341, poste 225 – Télécopieur : 450 347-7296  
Courriel : [karine.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:karine.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Maripier Mercier, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 13 – vigne – 3 août 2011*

